

Tarifs élimination

Divers

Maison individuelle, Immeuble, entreprise

Sur devis

Traitement selon constat

Pour l'élimination de certains insectes, un traitement n'est pas toujours obligatoire.

Parfois, une discussion avec le client suffit à régler la situation avec des moyens faciles et à moindres coûts.

De plus, les situations peuvent différer fortement d'un problème à l'autre.

N'hésitez pas à nous contacter afin que l'on en discute et éventuellement fixer un constat.

! Ce constat ne vous engage à rien et est gratuit !